

## Les policiers ont terminé leur enquête dans le cadre de l'affaire Fillon



Les investigations sont donc officiellement terminées dans le cadre de l'affaire Fillon. Les juges vont dorénavant devoir trancher.

Les policiers de l'office central de lutte contre les infractions financières et fiscales ont remis leur dossier d'enquête sur l'affaire Fillon. Selon des informations de BFM TV, ces éléments ont été remis aux magistrats en charge de l'affaire. Ces derniers détermineront si François Fillon et son épouse doivent être renvoyés devant un tribunal.

L'affaire Fillon avait provoqué un véritable séisme dans le cadre de la campagne et de l'élection présidentielle de 2017. La droite, suite aux révélations du Canard Enchaîné, a bel et bien perdu "l'élection imperdable" face à Emmanuel Macron et à Marine Le Pen. François Fillon était resté droit dans ses bottes. Le candidat des Républicains n'avait pas démissionné, même après sa mise en examen. Cette situation avait débouché sur des scènes terribles lors du débat présidentiel lorsque François Fillon avait été invectivé et pointé du doigt par Philippe Poutou.

L'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy avait été soupçonné d'avoir embauché son épouse comme assistante parlementaire, mais de manière fictive. Son suppléant, Marc Joulaud avait également bénéficié de l'aide de Penelope Fillon, là encore avec des soupçons d'emploi fictif. La femme de François Fillon est également soupçonnée d'avoir occupé un autre emploi fictif auprès de la Revue des deux mondes, appartenant à Marc Ladreit de Lacharrière.

Quatre personnes avaient été mises en examen dans cette affaire de détournement de fonds publics et d'abus de biens sociaux : François Fillon, son épouse Pénélope Fillon, Marc Ladreit de Lacharrière et Marc Joulaud.

Après les gardes à vue et les perquisitions, les enquêteurs se sont intéressés à la société de conseil de François Fillon. Les policiers ont notamment cherché à savoir si l'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy avait fait profiter certains de ses clients de son carnet d'adresses ou de passe-droits éventuels dans le cadre de son activité.

Les juges vont devoir évaluer l'ensemble des différents éléments recueillis. L'avenir judiciaire du couple Fillon pourrait donc encore s'assombrir.